### **BULLETIN DE LIAISON**

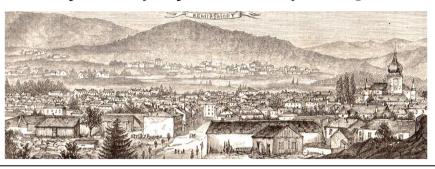
des membres de la

Société d'Histoire de Remiremont et de sa Région

31 rue des Prêtres 88000 **REMIREMONT** 

Site: http://pagesperso-orange.fr/shl88/

### ROMARICI MONS



N° 53 - Janvier 2010

#### Des livres pour l'an neuf

Comme tous les ans, la période des fêtes se montre propice à la parution de nombreux livres parmi lesquels les ouvrages régionaux ne manquent pas. Ne pouvant tous les citer contentons nous de signaler ceux qui peuvent intéresser notre histoire locale. Une jeune maison d'édition vosgienne vient d'éditer une biographie sur le général Haxo. Ce vosgien né à Etival se fit remarquer pendant les guerres de la révolution comme l'un des « pacificateurs » de la Vendée. Mais auparavant, en décembre 1790, il avait assisté l'administrateur du département Poullain-Grandprey lors de l'apposition des scellés à l'abbaye Saint-Pierre de Remiremont qui venait d'être supprimée. Un chapitre entier de l'ouvrage est consacré à cet épisode de la vie du général. (Y. Guillou, *Nicolas Haxo (1749-1794), un général vosgien en Vendée*, 290 pages, 21 euros, EDHISTO, 146, rue de la creuse, 88420 Moyenmoutier)

Monsieur André Faliguerho, qui habite Vagney, nous donne, aux éditions Gérard Louis, un livre sur *Poussay, ses dames, sa foire*. La première partie consacrée au chapitre noble de ce village proche de Mirecourt permet une utile comparaison avec celui de Remiremont et évoque la création de la première école de filles de la jeune congrégation Notre Dame par la romarimontaine Alix le Clerc (128 pages, 25 euros)

La Fédération des Sociétés Savantes, dont notre association fait partie, inaugure une collection de *Mémoires et documents*, avec la réédition du poème « les Vosges » de François de Neufchâteau. Cette nouvelle édition a été établie par Philippe Alexandre qui a rédigé une importante introduction accompagnée d'un appareil critique abondant. Chaque personne intéressée par l'histoire des Vosges se doit de posséder cette brochure dans sa bibliothèque car en effet, le texte de François de Neufchâteau peut être considéré comme l'un des premiers ouvrages historiques et littéraires exclusivement consacrés à notre département (88 pages, 10 euros : on peut se procurer cette brochure par notre intermédiaire en ajoutant 2,50 euros pour le port)

Mais l'ouvrage que nous attendons tous en cet hiver rigoureux est celui de l'un de nos membres éminents, Emmanuel Garnier, docteur en histoire. Notre ami de Gerbamont, disciple de M. Le Roy Ladurie vient de publier aux éditions Plon, *Les dérangements du temps, 500 ans de chauds et froids en Europe*. A l'heure où il tant question de réchauffement climatique, l'ouvrage d'Emmanuel Garnier fait le point sur la mémoire du climat et les aléas météorologiques avec évidemment beaucoup d'exemples vosgiens. L'auteur viendra présenter son livre et ses recherches aux membres de la Société d'histoire de Remiremont le mardi 9 février à 20 h 30 au centre culturel dans le cadre de nos réunions mensuelles.

En attendant, bonne et heureuse année à tous nos sociétaires et à leurs amis. Venez nombreux à nos réunions, invitez vos proches, participez à nos animations, poursuivez vos recherches dont les résultats nous intéresseront toujours au premier chef, achetez les bons livres que nous vous proposons, prenez des initiatives, faites-nous des suggestions, fournissez des informations. Nous serons toujours à votre écoute.

Votre dévoué président Pierre Heili

### A la découverte du patrimoine de Luxeuil-les-Bains

-=-

En ce 18 novembre 2009 le soleil était là pour permettre à une quarantaine de membres ou d'amis de notre Société d'Histoire de découvrir le patrimoine de notre voisine Luxeuil-les-Bains.

## Les fouilles archéologiques de l'église Saint-Martin sur l'actuelle Place de la République

Sébastien Bully, chercheur au CNRS et responsable des fouilles, a pu nous consacrer plus d'une heure pour nous présenter ce chantier très important par la qualité et la quantité des découvertes



réalisées depuis plusieurs années dans le sous-sol de la place de la République.

En 2005, les sondages préalables à des travaux d'aménagement ont montré sous cette place la présence de vestiges d'un édifice mérovingien, l'église Saint-Martin. Une campagne de fouilles menées dans les règles de l'art, a permis depuis de dégager les bases d'une église funéraire et quelques 125 sarcophages en très bon état de conservation.





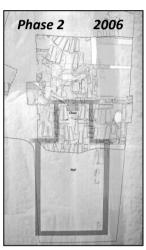


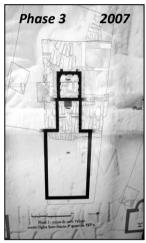


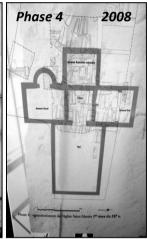
Ces découvertes sont si importantes qu'elles ont remis en question le programme de réaménagement de la place, pour aboutir à un projet de mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel, contrairement à d'autres époques où l'on n'a pas hésité à enfouir sans vergogne des lignes téléphoniques ou électriques au travers du site. Le but des travaux est de mettre en évidence les conditions de la fondation de l'abbaye au VIe siècle par le moine irlandais saint Colomban et de comprendre l'évolution de la fonction funéraire et mémorielle de cet édifice.

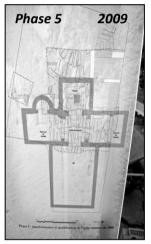
La première étape a mis en évidence un habitat urbain du lle siècle ou *domus*. La phase suivante a montré l'existence d'une église funéraire comprenant un chœur et une nef, et la pratique d'inhumations en coffres de planches et en sarcophages réutilisant parfois des stèles antiques (IVe au VIe siècle). Une troisième campagne a abouti à la mise à jour d'une crypte adossée à l'église et réservée probablement à l'inhumation de saint Valbert, troisième abbé de Luxeuil, comme en témoigne le document le plus ancien concernant cet édifice (3<sup>ème</sup> quart du VIIe siècle). Puis ont été mis au jour les agrandissements réalisés au premier tiers du IXe siècle, pour finir en 2009 par la découverte des transformations de l'église réalisées autour de l'an mil.











Peu à peu, au cours des XIIe et XIIIe siècles, l'église Saint-Martin est passée d'un usage monacal à une vocation paroissiale, avec une poursuite de sa vocation funéraire. Détruite et comblée en 1797 sous la Révolution, elle devint place publique, jusqu'à ce que les sondages réalisés en 2005 conduisent aux fouilles en cours. La totalité du site ne pourra pourtant être dégagée, car l'église recouvrait aussi les emplacements actuels de la rue adjacente et de plusieurs maisons.

La mise au jour des sarcophages et le relèvement des ossements des moines enterrés dans cette nécropole constituent l'aspect le plus spectaculaire du site. Mais on comprend vite que l'approche méthodique des vestiges des fondations de l'église et l'analyse des objets ou monnaies trouvés permettent non seulement de renouveler et d'approfondir la connaissance du bâtiment et de son histoire, mais remettent aussi en question certaines des connaissances qui paraissaient acquises sur l'histoire de la ville et du monastère. Ainsi, il apparaît que l'antique cité romaine de Luxovium, sur laquelle le moine irlandais Colomban et ses compagnons ont créé leur monastère, n'était alors probablement pas aussi désertifiée qu'on le pensait jusqu'ici et qu'elle était déjà en partie christianisée. Le plan de Luxeuil à ces époques est également réinterrogé.

### A la découverte de l'église Saint-Pierre et du cloître

Sous la conduite de Monsieur Philippe Kahn, historien et vice-président de l'association des Amis de Saint-Colomban, cette journée passionnante s'est poursuivie par une visite guidée de l'église Saint-Pierre (ancienne église abbatiale) et de l'ancien cloître, devenu Centre pastoral et culturel et Collège catholique, après une évocation historique très argumentée au pied de la statue du fondateur du monastère. Né vers 540 en Irlande, Colomban, accompagné d'une douzaine de moines,



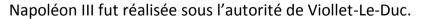
dit la chronique, entama dès 590 une mission évangélique sur le continent, qui le conduisit de la Bretagne à la région de Luxovium où il créa plusieurs monastères (Annegray, puis Luxeuil et enfin Fontaine). Ceux-ci firent école au Saint-Mont, en 620, où Amé et Romary appliquèrent en partie la règle colombanienne. Colomban montra sa forte personnalité en ne craignant pas d'affronter les puissants de ce monde. Avec quelques compagnons, il réalisa un périple qui le conduira à Nantes puis en Italie du Nord en passant par la Normandie, la Champagne, la vallée du Rhin et la Suisse. La règle colombanienne essaima dans plus de quarante monastères. Saint Colomban mourut en 615 à Bobbio, sa dernière création. Plusieurs de ses lettres et sa biographie écrite à partir de témoignages recueillis par Jonas de Bobbio sont parvenues jusqu'à nous.

L'église abbatiale Saint-Pierre et Paul, aujourd'hui basilique Saint-Pierre est un superbe monument

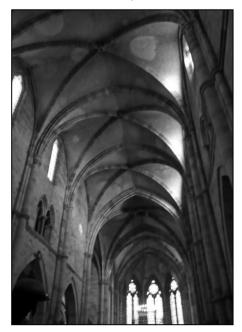


dont la construction initiale remonte environ au IXe siècle. Elle a fait l'objet d'agrandissements, de modifications et de transformations au fil des évolutions conjoncturelles ou des dégradations successives liées aux guerres, aux invasions, aux catastrophes naturelles et à la Révolution française. A cette

dernière époque, après avoir servi de magasin militaire et connu un culte à la déesse Raison, elle fut rendue au culte catholique en 1801. Elle devint alors église paroissiale et fut élevée au rang de basilique en 1925. Une restauration très importante commanditée par



Ce grand édifice gothique d'influence bourguignonne comporte une nef de 50 mètres de long et 18 mètres de haut, avec six travées et trois étages. Le choeur, construit au XVe siècle, était





réservé aux moines. Il était masqué aux paroissiens qui avaient accès à l'église en certaines occasions. Aujourd'hui, la vue est totalement dégagée d'un bout à l'autre de l'église. Le mobilier de l'église comporte des pièces remarquables. Les stalles en bois sculpté proviennent de l'ancienne cathédrale Saint-Etienne de Besançon. Elles furent rachetées lorsque Vauban détruisit cet édifice



pour bâtir la forteresse. La chaire, appelée chaire Lacordaire, qui

fut utilisée par les plus grands prédicateurs parisiens, provient de Notre-Dame de Paris, à l'initiative de Viollet-Le-Duc, au cours des restaurations réalisées sous le second empire. Enfin, le grand orgue impressionne avec ses 3000 tuyaux, ses 44 jeux, ses quatre claviers et par son monumental buffet en chêne massif sculpté. La console du XIIe siècle mesure 15 mètres de haut et 10 mètres de large.

La visite s'est poursuivie par la traversée du cloître qui nous amena à l'ancien monastère, bâtiment réservé aujourd'hui au Centre pastoral et culturel Saint-Colomban et au Collège épiscopal Saint-Colomban. Cet ensemble comporte notamment un magnifique escalier tournant et une très jolie salle dite Salle des Princes. Le parcours s'est terminé par la visite du musée, exemplaire à tout point de vue, créé par l'Association des Amis de Saint-Colomban, qui œuvre pour développer l'histoire de Luxeuil et de son abbaye et pour contribuer à la sauvegarde du patrimoine local.





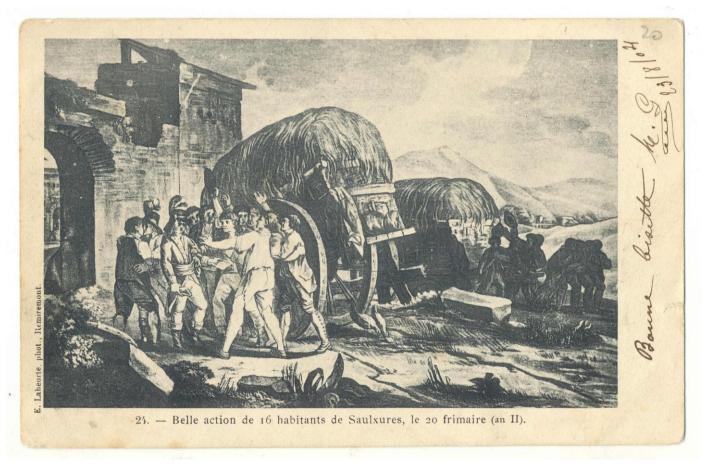
Dans leurs présentations Monsieur Bully et Monsieur Kahn nous ont apporté beaucoup d'autres informations, agrémentées d'anecdotes passionnantes, évidemment trop nombreuses pour être rapportées ici. Au nom de toutes les personnes présentes, qu'ils en soient remerciés.

Michel Claudel

# Une belle action des citoyens vosgiens pendant la révolution ...

Visitant au printemps dernier, la petite ville de Vizille et son musée de la révolution française, nous avons eu le plaisir de voir une salle exposant de nombreuses faïences ornées de sujets révolutionnaires dont certaines provenaient d'Épinal. En poursuivant notre visite nous avons été attirés par un tableau montrant un paysage de montagne où l'on voyait un chemin escarpé et en premier plan un chariot chargé de fourrage tiré et poussé par huit hommes. Un peu plus haut se trouvait un second chariot tiré également par huit hommes. Intrigués par cette scène, nous nous sommes dirigés vers la fiche explicative de cette œuvre et nous avons eu la surprise de lire ceci :

Les citoyens de Remiremont conduisant les voitures de fourrage à l'armée du Rhin. Vers 1794 Alexandre-Hyacinthe Dunouy (1757-1841), Huile sur toile. Acquis en 1995 avec l'aide du Fonds régional d'acquisition des musées de Rhône-Alpes. Inv. 1995-25.



Immédiatement, notre première réaction fut celle-ci : « Mais ce ne sont pas les citoyens de Remiremont mais ceux de Saulxures », connaissant ce célèbre épisode de la révolution dans les Vosges et la carte postale rappelant cet événement (E. Laheurte. Phot. Remiremont — belle action de 16 habitants de Saulxures, le 20 frimaire an II). Cette carte postale reproduit une gravure du XIXe siècle jadis conservée à la mairie de Saulxures-sur-Moselotte, ainsi que dans une collection privée de Remiremont. La gravure en question, au demeurant totalement différente du tableau de Dunouy, figure à la page 214 dans l'ouvrage d'Abel Mathieu sur « Les Vosges sous la Révolution ».

Cette belle action des habitants de Saulxures mérite d'être rappelée. Pour cela nous laissons la parole au représentant du peuple HÉRAULT de SECHELLES qui en informa l'Assemblée Nationale.

« Lettre du citoyen Hérault, représentant du peuple dans le département du Haut-Rhin, datée de Colmar, le quatrième jour, troisième décade de brumaire. - C'est avec attendrissement que je m'empresse de transmettre à la convention nationale un trait sublime de vertu républicaine. Deux voitures de fourrages destinées pour Strasbourg se trouvaient arrêtées à Saussure, district de Remiremont, département des Vosges, faute de chevaux pour les conduire. Seize braves sansculottes de cette commune, pères de famille, se sont présentés aussitôt; huit d'entre eux se sont attelés à chacune des deux voitures, et les ont traînées pendant quatre jours, à une distance de 22 lieues, depuis leur commune jusqu'à Colmar. Ni une route difficile, ni une pluie presque continuelle n'ont pu les arrêter. Mon collègue, le même député à l'armée du Rhin, est arrivé dans cet instant de Paris. Nous avons donné avec transport l'accolade fraternelle à ces braves et respectables républicains; nous exprimions le sentiment d'admiration dont nous étions pénétrés; nous les assurions d'avance du plaisir que la convention nationale éprouverait en apprenant une action si belle. Nos fils, ont-ils répondu avec la simplicité de la vertu, versent leur sang à la frontière; ne sommes-nous pas trop heureux de travailler pour eux en même temps que pour la république. La postérité doit conserver le souvenir de ces dianes hommes.

Voici leurs noms que nous présentons à la reconnaissance nationale :

1re voiture : NICOLAS- ROMARI ADAM, JEAN-NICOLAS LAMBERT, JOSEPH LAHEURTE le vieux, JEAN - JOSEPH LAHEURTE le jeune, JEAN-BAPTISTE-DOMINIQUE LAMBERT, BERNARD TRICHELIEU, JEAN NICOLAS LAHEURTE et JEAN NICOLAS NOËL.

 $2^e$  voiture: NICOLAS ANTOINE, JOSEPH MATHIEU, FRANCOIS MATHIEU, NICOLAS GRANDEMANGE, FRANCOIS LAMBERT, QUIRIN GRANDEMANGE, MARIN LAMBERT et SEBASTIEN GRANDEMANGE. »

Quoique l'ardeur patriotique de ces citoyens ranimât leurs forces et allégeât leurs fatigues, nous n'avons pas voulu qu'ils allassent jusqu'à Strasbourg. Nous avons fait fournir des chevaux pour les deux voitures. Nous nous sommes occupés de leur procurer un repos si doux, après une action aussi vertueuse. Nous avons pensé que la convention nationale ne nous désapprouverait pas de leur avoir offert, au nom de la patrie, une légère indemnité pour tout le temps où ils avaient oublié leurs propres besoins; car il faut le dire, quelque peine qu'on ait à le croire, à l'exception de Colmar, où ils ont été accueillis comme ils devaient l'être par la société populaire, ils n'ont reçu aucune assistance dans la partie du département du Haut-Rhin qu'ils ont eu à traverser; on leur refusait tout, on les insultait même sur les chemins.

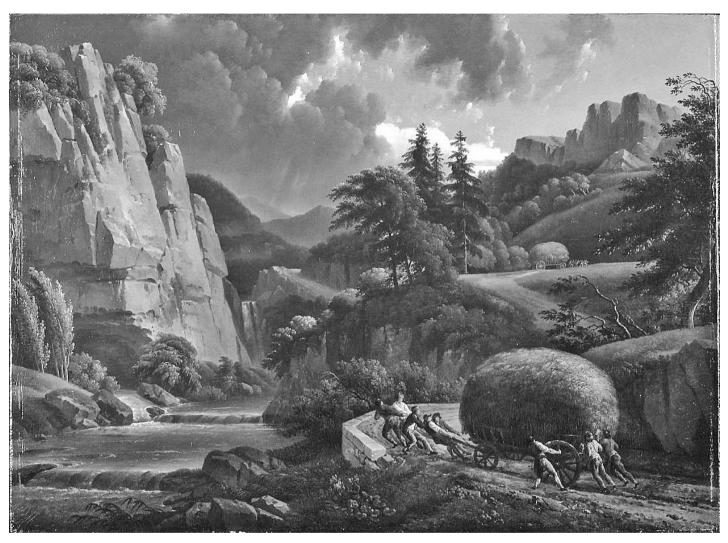
Signé : Hérault.

### Décret.

La convention nationale, après avoir entendu la lecture de cette lettre, décrète que pour récompenser le zèle de ces courageux républicains, il leur sera fourni, aux frais de la patrie, à chacun un uniforme national, au complet avec l'équipement, et sera fait mention honorable au procès-verbal de leur conduite et de leur dévouement, et la lettre qui les concerne sera insérée en

entier au bulletin. La convention nationale approuve en outre l'arrêté pris par le représentant du peuple, qui est chargé de faire exécuter, sans le moindre délai, le présent décret. »

Cette belle action qui eut un retentissement national inspira le peintre DUNOUY. Il intitula son tableau « *Les citoyens de Remiremont conduisant les voitures de fourrage à l'armée du Rhin* ». Sans doute que le nom de Remiremont, siège du district, était plus connu pour la plupart des Français que le petit bourg Saulxures. On remarquera la fantaisie avec laquelle le peintre a représenté les montagnes vosgiennes.



Nous remercions le conservateur du musée de Vizille de nous avoir permis de reproduire ce tableau . Celui-ci est disponible sous la forme de cartes postales à la boutique de ce musée.

### Sources:

L'écho DES VOSGES n° 205 samedi 29 avril 1865 & n° 206 samedi 6 mai 1865; Jean Paul ROTHIOT. L'effort de guerre dans les campagnes lorraines : réquisitions de céréales, fourrages et moyens de transports. « Les Vosges ont bien mérité de la Patrie » éditions du comité des travaux historiques et scientifiques n° 127 Nancy.

Louis GODOT«Le Pays Lorrain, n° 12 du 20 décembre 1906».

**Gérard DUPRE** 

# 1906 : la réaction communale de Vecoux à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat

Lettre du maire, Paul Antoine, au gouvernement



Le maire de Vecoux, Paul Antoine, lit à la population le courrier adressé aux autorités préfectorales.

«Vecoux, le 3 mars 1906

### Monsieur le Délégué du Gouvernement,

La Loi de séparation des Eglises et de l'Etat prescrivant un inventaire des biens des Eglises, je viens, comme Maire de la commune de Vecoux, et au nom de tous ses habitants, vous déclarer que cette stipulation de la Loi ne peut nous concerner.

En effet, c'est grâce aux sacrifices que la commune et les particuliers se sont imposés, qu'on a pu, de 1862 à 1864, arriver à construire cette Eglise qui est la joie et l'orgueil de ses habitants, et ce, sans que le département, et surtout l'Etat, aient fourni la plus petite subvention, l'Empereur Napoléon III étant resté sourd à la requête qui lui avait été adressée par le Conseil Municipal (Délibération du mois de décembre 1860).

Les habitants de Vecoux se sont saignés à blanc en souscrivant personnellement Frs. 11.002. (Délibération du Conseil Municipal du 31 mars 1859).

Ceux qui ne le purent firent nombre de corvées volontaires pour amener, avec leurs voitures et attelages, sable, moellons, bois, etc., etc., à pied d'œuvre et ce, en déduction du coût prévu au devis.

Le Conseil vendit les meilleurs terrains communaux, coupes ordinaires et extraordinaires, vota des centimes additionnels que nous supportons encore aujourd'hui avec ceux que nous imposa la guerre de 1870, pour arriver à construire et à meubler, d'objets destinés au culte, l'Eglise réclamée par tous, et objet de tous les désirs de nos auteurs.

Des souscriptions particulières vinrent en outre en aide aux finances communales pour l'achat des objets du culte. Les preuves en sont aux archives locales.

Après les avoir fouillées et étudiées, comme Maire, j'affirme et revendique hautement, au nom de la commune de Vecoux, la pleine et entière propriété de notre Eglise, et de tout ce qu'elle renferme. Elle appartient donc bien aux habitants, et sa libre possession ne peut leur être contestée. Que signifie donc alors cet inventaire, si ce n'est pas pour nous dépouiller?

Nous, propriétaires, et selon la définition que M. Briand, rapporteur de la Loi, en donne dans sa brochure sur l'inventaire lorsqu'il écrit « Les biens des établissements deviennent au moment où ceux-ci disparaissent, et avant l'attribution aux associations cultuelles, des biens domaniaux qui font retour à la nation, ne fût-ce que pendant un instant de raison. »

Dans ce cas, si on nous dépossède sous prétexte que la Loi prime le droit, dans le cas présent c'est l'inverse qui a lieu, et c'est le droit de propriété antérieur à la Loi de séparation qui établit notre Droit au titre de possesseur.

Par son origine, notre Eglise appartenant aux habitants, avec tout ce qu'elle renferme, est donc bien une propriété privée, et au sujet de laquelle aucune revendication nationale, c'est-à-dire provenant de la Loi en question, ne peut être invoquée contre nous.

A ce sujet, le Maire et le Conseil Municipal, fidèles interprètes des sentiments les plus intimes de la population, déclarent la commune propriétaire de l'Eglise, et de tout ce qu'elle renferme à l'objet du culte, tant pour ce qui a été acheté par le budget que par les souscriptions privées des particuliers. Nombre d'objets divers ont aussi été offerts par des dons volontaires.

Nous pouvons établir par nos archives, nos anciens budgets, que ce sont nos auteurs qui ont tout payé ; la liste de souscripteurs volontaires avec les signatures de chaque donateur existent toujours.

Te ne cite aucun détail, les réserves expresses que nous formulons au nom de tous ne peuvent les contenir et entrer dans ce court aperçu que seule une revendication de propriété devant les Tribunaux serait appelée à fournir; nous sommes bien décidés à soutenir cette revendication, si on passe outre à reconnaître nos droits de Propriétaires.

Vous voyez donc, Monsieur le délégué du gouvernement, que l'inventaire de cette Eglise ne tombe pas sous l'application de la Loi, qui ne peut faire inventorier les biens qui appartiennent à une communauté privée.

En cela d'ailleurs, nous ne faisons que nous conformer à la lettre de Monsieur le Sous - Préfet de Remiremont en date du 23 février dernier, nous prescrivant :

- « De vouloir bien assister à ces opérations tant dans l'intérêt de l'ordre public que pour sauvegarder les droits que la commune peut avoir sur les biens inventoriés. Signé : BAILLY».
- « Ce que nous revendiquons est l'héritage que nous ont légué nos auteurs, qui se sont imposés de très grands sacrifices, en vue de nous laisser cette Eglise et ce qu'elle renferme.

Quelques-uns qui vivent encore pourraient l'affirmer aujourd'hui même, et leur revendication n'en aurait qu'une plus haute valeur ; car, à cette époque, ils étaient loin de se douter qu'un jour tous les sacrifices qu'ils avaient consentis pour eux et leurs descendants leur seraient contestés et l'avaient été peut-être en pure perte.

Aussi, Monsieur le délégué du gouvernement, comme Maire de la commune, je viens, au nom de tous, revendiquer hautement et très énergiquement la libre disposition, et surtout la libre possession de ce qui nous appartient, et que nous avons payé de nos propres deniers. C'est la revendication de notre droit de légitime propriétaire que j'affirme complet, formel et absolu, à moins que nos anciennes Lois qui garantissaient le droit de propriété ne soient plus qu'un vain mot de notre Code, et que la méthode de Bismarck: « La force prime le droit » ne nous soit appliquée; dans ce cas encore, si nos justes et si légitimes revendications n'étaient pas admises par qui de droit, nous ne nous inclinerions pas, nous subirions cet abus de la Force en vaincus, espérant dans l'immanente Justice invoquée jadis par Gambetta lui-même, et dans un juste retour des choses d'ici-bas.

Nous nous souviendrons »

A BON ENTENDEUR, SALUT. »

« Le Maire de Vecoux ANTOINE Paul »

Sources: documentation Robert Metzger

### Passage de l'Empereur à Remiremont

Le 10 août 1865

La foule aux mille fronts s'assemble frém'ssante Tous les yeux attentifs vers le point désigné, Pour voir, après une anxieuse attente, Le Prince-Souverain si longtemps désiré.

Il paraît conduisant deux fiers coorsiers rapides Qui, sous sa main puissante, arrêtent teur essor, Il sourit a chacun; et nos regards avides L'ayant une fois vu, voudraient le voir encor!

La nature en ce jour comme en un jour de fête, Semblait se revêtir d'un appareil divin; L'oriflamme français pavoisait chaque faite; Les fleurs et la verdure ornaient chaque chemin.

Le soleil éclairait de sa vive lumière, Les majestueux monts encadrant le tableau; Le regard admirait cette nature altière; Et pourtant à leurs pieds, c'était encor plus beau

C'étaient les cœurs émus, c'étaient les douces larmes. Humectant tous les yeux à l'immense clameur Qui, pour son noble cœur dut n'être pas sans charmes, Ce cri de mille voix acclamant l'Empereur!

Autour du Souverain point de garde ombrageuse, Il était là, sans peur, comme avec ses enfants, Les pompiers, l'arme au bras, milice courageuse, Formaient, pour l'honneur seul, deux longs aligne-[ments.

Et ces jeunes enfants, envoyés par leurs mères. Ayant leurs beaux atours, à la main un bouquet; D'écarlate ou d'azur, la flottante bannière, Que leur debile main vainement soutenait.

Leurs enfantines voix tâchaient de faire entendre Cette salve d'amour, apprise des parents; Ils la savent déjà dans un âge aussi tendre Pour la redire un jour à leurs jeunes enfants.

Mais ce moment heureux, si rempli d'allégresse. Passa comme l'éclair des rapides bonheurs: Le prince bien simé qu'un noble devoir presse, Disparut, emportant nos regrets et nos cœurs.

Mme J.

Copie de presse recueillie par Gérard Dupré :

L'Echo des Vosges n° 221,19 août 1865, journal inséré dans un acte du notaire Me Martin de Vagney (Archives départementales des Vosges, cote 5 E 35/40)

### Appel à cotisation

Un bon nombre d'adhérents nous demande régulièrement s'ils sont à jour de leur cotisation. Pour simplifier la comptabilité nous avons décidé de lancer l'appel à cotisation pour l'année 2010 dès ce début d'année, sans attendre l'assemblée générale, qui se tient traditionnellement au mois de juin.

Vous trouverez ci-joint un formulaire de renouvellement de votre adhésion, que nous vous demandons de nous retourner le plus rapidement possible, avec votre cotisation de 10 euros, afin d'éviter les rappels.

## Les prochains rendez-vous de la Société d'Histoire de Remiremont et de sa Région

La réunion du mardi 2 février 2010 est reportée ; elle est remplacée par la manifestation suivante :

### Mardi 9 février 2010, à 20h.30

Emmanuel Garnier, docteur en histoire, notre ami de Gerbamont, disciple de M. Le Roy Ladurie, présentera son dernier livre, publié aux éditions Plon : *Les dérangements du temps, 500 ans de chauds et froids en Europe*Au Centre Culturel de Remiremont

### Mardi 2 mars 2010, à 20h.30

Conférence:

« Damblain : 2008-2009, fouille archéologique d'une importante villa gallo-romaine»

Par Gilbert Salvini, Président du Cercle d'Etudes de Contrexéville

Au Centre Culturel de Remiremont

### Mercredi 17 mars 2010:

Sortie au Musée Lorrain à Nancy avec visite de l'exposition de la collection de Xavier Martin et de la chapelle des Cordeliers

Voyage en train, départ en gare de Remiremont à 08h.33, retour en fin de journée Prix : 40 Euros (voyage, entrée du musée, repas) Inscriptions jusqu'au 1<sup>er</sup> mars, bulletin d'inscription ci-joint

Vous pouvez également prévoir,

### Les 17, 18 et 19 septembre 2010 :

« Journées d'études vosgiennes, à Bains-les-Bains et à Fontenoy-le-Château » Le programme détaillé sera communiqué en temps utile.

Cette livraison de notre bulletin de liaison **Romarici Mons** a été composée, illustrée et mise en page par Michel Claudel, à qui on peut adresser des textes, communications ou informations pour le prochain numéro :

4 rue des Prêtres - 88200 REMIREMONT ou claudel.mi@orange.fr

Reproduction : B.T.C.R., rue des Poncés - 88200 Saint-Etienne-lès-Remiremont